



Août 2018

Jacques Vollmer

Elu CHSCT Ouest 06 16 83 43 24



Laurence Couve

RS CHSCT OUEST 06 03 05 80 55



Sandrine Mavéraud

DS Occitanie 07 76 58 69 71



ODJ du 13/08/18 et continuité du 16/08/18

- 1 – Approbation des PV (reporté)
- 2 – Consultation sur l'extension immobilière de Carmaux
- 3 – Consultation sur l'expérimentation Conseiller Référent Indemnisation (CRI)
- 4 – Point sur les travaux d'analyse et la prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
- 5 – Point sur :
 - nouveau pari de la confiance
 - agence de demain
- 6 – Point de situation de l'intégration du personnel issu des A2S au sein des agences de proximité
- 7 – Retour des visites de site
- 8 – Questions diverses



sur ce point nous rédigeons une brève spéciale

CONSULTATION EXPERIMENTATION CRI

En l'absence de communication aux membres du CHSCT du résultat de l'enquête nationale (annoncé pour juin 2018), **l'ensemble des élus et représentants syndicaux ont demandé le report de cette consultation.**

Cette enquête menée par l'IGAI (Inspection Générale de l'Audit Interne° avait pour objectif de :

- Dégager les conditions de réussite d'une éventuelle généralisation
- Analyser les impacts internes de l'expérimentation
- Avec une étude particulière sur les effets sur l'organisation, les impacts opérationnels (métiers et RH), impacts sur le management (pilotage et accompagnement du changement), les équilibres et soutenabilité du modèle.

POINT SUR LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE PREVENTION DES RPS

La Direction a rappelé que les RPS peuvent concerner tous les métiers à Pôle emploi et a proposé de travailler sur la divergence des points de vue quant à la réalité de ces risques (aidé par la CARSSAT) :

- afin de capter et de pouvoir analyser les éléments manquants non détectés par les outils actuels (questionnaires du baromètre social et du Document Unique, déclarations d'évènement RPS ou violence interne)
- et de les faire remonter au national pour amélioration de ces outils.

Les échanges en séance ont fait émerger la nécessité de ne pas rester uniquement sur un recueil de constats mais sur un travail de prévention concret.

Le médecin du travail (Docteur LE GUEVEL) a rappelé la problématique entendue et répétée de souffrance liées au décalage de charge entre l'annoncé et le réel pour l'activité GDD et qu'un travail sur le terrain en dialogue avec les salariés, accompagné par un professionnel, serait plus opportun qu'une énième enquête...

La CFE CGC métiers de l'emploi se félicite de l'avancée de la Direction mais rappelle :

- la souffrance au travail peut concerner effectivement l'ensemble des métiers et catégories d'emploi,
- les situations sont très variables selon les sites ou services,
- **l'équilibre charges/ressources est un fondamental à sécuriser en premier pour arriver à pouvoir tirer profit des améliorations organisationnelles,**
- son attente de poursuite du travail de la commission Trajectoire GDD,
- la nécessité de prendre en compte l'impact de nos évolutions métiers par dominante,

Une approche pluridisciplinaire, sur le terrain, tel que le propose le médecin du travail (et aussi l'INRS, ..), nous semble pouvoir permettre d'avancer vers du concret (très attendu par les salariés plutôt qu'un 'questionnaire de plus sans suivi'...). Cela permettrait de commencer à répondre à nos alertes répétées.

⇒ Une réunion de calage (membres CHSCT, Direction dont service QVTD et sécurité, médecin du travail, ..) a été programmée le 9 octobre pour en définir la méthode et les objectifs précis.

VENEZ NOUS REJOINDRE ET ADHEREZ

POINT SUR L'INTEGRATION DU PERSONNEL ISSU DES A2S AU SEIN DES AGENCES DE PROXIMITES SUR LE TERRITOIRE OUEST

La CFE CGC métiers de l'emploi rappelle qu'après un temps de bascule sensible, les personnels ont pris leurs marques et ont apprécié l'accueil des collaborateurs dans les agences. Il faut tenir compte du fait que les psychologues du travail étaient attendus pour leur expertise et compétences spécifiques afin d'accompagner les conseillers des agences de proximité dans le développement des postures liées au CEP. Ils ont répondu présents et l'intégration et la communication entre dominantes métiers n'en n'ont été que facilitées.

Néanmoins, nous ne sommes pas encore à la cible d'un psychologue du travail dans chaque agence et un point de situation sera fait pour le mois prochain.

Pour CFE CGC métiers de l'emploi, **l'animation fonctionnelle territoriale chaque trimestre est fondamentale** afin de garantir une harmonisation et un développement de l'offre de service déployée.

Les ex ATOS ont adapté leurs actes métiers au fil du temps et sont à présent impliqués dans le métier d'appui gestion, pas sans mal, puisque cela est passé par des ressentis de manque de reconnaissance, de pertes de compétences initiale et de remise en question.

A situation et territoire atypique, mesures adaptées... ? Et bien non, pour prendre en compte les déplacements hebdomadaires sur le territoire du Lot, **la CFE CGC a argumenté en faveur de la mise en place d'un véhicule de service supplémentaire qui paraît largement justifié.**

MRS : la CFE CGC reste attachée aux activités MRS, et ce point d'étape permet de mettre en exergue là où il faut agir afin d'optimiser les conditions de travail : c'est sur les ressources en matériel et humaines ; notamment, l'inadéquation dans le Lot : ressource d' 1 agent pour un carnet de commandes chargé de façon pérenne. Cela ne peut pas tenir dans la durée. Tablons sur les référents MRS à venir.

La CSP est reconduite jusqu'en juin 2019, et nous regrettons que les missions de la CSP courent sur des périodes de 6 mois au lieu d'une année malgré la stabilisation voire l'augmentation des portefeuilles. La charge de travail et l'accompagnement personnalisé par les conseillers sont bien réels et produisent des résultats.

RETOUR SUR LES VISITES DE SITES : point saillants

Depuis plusieurs années, les puits de jour à MILLAU gênent véritablement l'activité du MANAC et l'utilisation de la salle de réunion dans des conditions normales. **Nous réinterrogeons le président pour intervenir sur le sujet et en faire une priorité sur cette agence.**

La CFE CGC métiers de l'emploi s'interroge sur la viabilité du site d'AUCH au vu des problèmes récurrents d'étanchéité et, ce bien que la direction et son service immobilier tentent de se faire entendre du propriétaire sur les travaux du toit à effectuer.

Nous avons demandé un point d'effectif GDD (cible à 4) de l'agence de DECAZEVILLE et évoqué le sujet de la réfection du chauffage (locaux au sein de la MCEF, négociation en cours avec PE)

QUESTIONS DIVERSES

La CFE CGC réitère son alerte sur les nombreuses problématiques des locaux de **TOULOUSE LA CEPIERE** qui doivent être gérés dans l'attente d'une situation plus pérenne; à noter que la décision concernant le projet de relogement sera annoncée en Septembre 2018.

DEPLOIEMENT PPA (plateforme de production)

La CFE CGC s'interroge sur des points importants du déploiement :

- Le calendrier de l'atteinte de la cible 100% du socle commun pour l'activité à la Direction de Production (dont une partie concerne l'activité GDD)
 - Les choix de mutualisations fait par les différentes DT (pour le 3949 GDD)
- ➔ Réponses par la Direction à la prochaine séance